

Venir au Compa

Le Conservatoire de l'agriculture est accessible gratuitement pour les scolaires.

Afin de répondre à toutes les demandes, nous sommes amenés à limiter le nombre de réservation à trois activités par classe, encadrées par un médiateur.

Merci de tenir compte de ces quelques règles :

- une visite préalable de l'enseignant est souhaitable, surtout s'il ne connaît pas le musée et l'exposition ;
- il est indispensable de réserver et de choisir le thème de l'activité, avant toute venue au COMPA (réservation par téléphone au 02 37 84 15 08) ;
- il est impératif de respecter les horaires et de prévenir de votre retard, même au dernier moment :
 - en cas de retard important et si le médiateur a une autre visite programmée, il devra écarter sa prestation ;
 - en cas d'annulation, il est évidemment important de prévenir le musée rapidement, afin d'attribuer l'animation à une classe en attente. Nous n'aurons pas forcément la possibilité de vous proposer une autre date.



Pour découvrir le musée, plusieurs possibilités :

• **la visite libre**, ne comporte aucune contrainte de temps et ne nécessite pas la présence d'un médiateur. Néanmoins, le personnel d'accueil pourra vous orienter et répondre à vos éventuelles questions. Il mettra à votre disposition un jeu parcours ainsi que sa correction. Les élèves sont sous la responsabilité de l'enseignant et des accompagnateurs. Pour profiter de votre visite dans les meilleures conditions, il est nécessaire de réserver.

• **l'animation**
Les réservations d'animation doivent être effectuées au minimum sept jours à l'avance.

La durée est fonction de l'animation choisie.

Un médiateur du musée prend le groupe en charge pendant toute la durée de l'animation.

Les élèves sont sous la responsabilité de l'enseignant, qui veille au maintien de la discipline du groupe.

Pour certaines activités, la classe peut être divisée en deux. Le médiateur prend alors en charge un demi-groupe ; vous pourrez alors choisir pour l'autre demi-groupe une autre animation ou une visite libre.



Afin de sensibiliser vos élèves et les accompagnateurs à leur venue au Conservatoire de l'agriculture, nous vous remercions de bien vouloir leur expliquer que ce lieu est un musée et qu'il faut le respecter.

Au musée, il faut respecter quelques règles :

Je ne grimpe pas sur les machines

Je ne crie pas

Je ne cours pas



Je ne jette rien

Je ne détruis rien